

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

Direction régionale de la Montérégie

Ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration



Ce document a été réalisé par la Direction régionale de la Montérégie en collaboration avec la Direction générale des politiques et programmes de francisation et d'intégration, la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, la Direction de la planification stratégique et de la reddition de comptes, la Direction de la planification budgétaire et financière et la Direction des communications du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2022

ISBN : Version électronique : 978-2-550-92893-5

© Gouvernement du Québec — 2022

Tous droits réservés pour tous les pays

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée

TABLE DES MATIÈRES

Message du sous-ministre – 2022-2023	4
Message du directeur régional de la Montérégie	5
Cadre et assises de l'intervention en région	6
Présentation de l'organisation	6
<i>Mission</i>	6
<i>Vision</i>	6
<i>Valeurs</i>	6
Les principaux domaines d'intervention	6
Plan stratégique 2019-2023	7
Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024	8
Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires	9
Contexte de l'intervention régionale du MIFI	10
Direction régionale de la Montérégie	11
Portrait des régions couvertes	11
<i>Montérégie</i>	11
Offre de service — Approche centrée sur la clientèle	12
<i>Personnes immigrantes</i>	12
<i>Entreprises</i>	12
<i>Collectivités</i>	12
Portrait des ententes de partenariat	13
Plan d'action régional 2022-2023	14
Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023	14
<i>Région de la Montérégie</i>	14
Population immigrée selon la région administrative de résidence – Montérégie	20
Population immigrée de la Montérégie	21
Portrait de la population immigrante de Montérégie	21
<i>Admission – Caractéristiques des personnes immigrantes</i>	22
Vue des régions – Montérégie	24

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE – 2022-2023



C'est un privilège pour moi de vous présenter les plans d'action régionaux 2022-2023 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) qui s'inscrivent dans la continuité des plans d'action présentés en 2021-2022. Ces plans d'action découlent du Plan stratégique 2019-2023 du Ministère et ils visent à présenter les priorités et les initiatives régionales offertes par ce dernier dans les 17 régions administratives du Québec. Les actions, mises de l'avant, tiennent compte des défis que représentent l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes, plus particulièrement dans le contexte pandémique que nous vivons depuis mars 2020.

Cette situation sans précédent a bouleversé le marché du travail québécois et a touché les populations les plus vulnérables, notamment celles issues de l'immigration, et plus particulièrement les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants. Néanmoins, elle a permis à plus d'une personne de constater la persévérance des Québécois et des Québécoises et surtout celle des personnes immigrantes désireuses de contribuer à l'avancement du Québec. Malgré cette situation hors du commun, le MIFI a tout mis en œuvre afin de continuer à assurer ses services auprès de sa clientèle.

La présence du Ministère sur tout le territoire du Québec doit nous permettre de placer l'immigration au cœur de la relance économique. Le MIFI a donc investi des sommes importantes dans ses programmes afin de renforcer les services offerts aux personnes immigrantes dans le but de faciliter leur installation, leur intégration ainsi que l'établissement durable de ces personnes qui participent activement au développement économique, culturel et social du Québec.

Les plans d'action régionaux 2022-2023 déterminent les priorités et les initiatives régionales qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine année, tout en tenant compte des préoccupations soulignées par les milieux lors de consultations régionales. Ils précisent les jalons qui soutiendront la mise en place de solutions novatrices et qui orienteront les interventions territoriales du Ministère dans toutes les régions du Québec, pour confirmer son rôle de leader en matière d'immigration, de francisation et d'intégration.

Avec un réseau régional désormais composé de 82 points de services, le Ministère assure une présence dans l'ensemble des régions du Québec permettant de consolider les liens entre les acteurs du milieu dans le but d'accroître leur mobilisation pour rendre les collectivités encore plus accueillantes et inclusives. Le Ministère s'appuie également sur son réseau de partenaires, qui jouent un rôle de premier plan dans la mise en place de conditions favorables à l'attraction et à la rétention des personnes immigrantes. En outre, il assure la continuité du service Accompagnement Québec qui est désormais une référence incontournable pour guider les personnes immigrantes qui souhaitent obtenir un accompagnement personnalisé tout au long de leur projet d'installation et d'intégration. En lien avec ce service, le Ministère développe un nouveau volet qu'est la reconnaissance des compétences. Cet ajout vient renforcer le soutien offert aux personnes immigrantes dans leurs démarches pour faire reconnaître leurs compétences acquises hors du Québec.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, l'immigration représente une des solutions qui permettra de soutenir le Québec économiquement. Ainsi, plusieurs actions du plan ciblent le renforcement en matière d'accompagnement aux entreprises pour le recrutement de la main-d'œuvre. Le Ministère accompagne les entreprises tout au long de leurs démarches tant en matière de recrutement à l'international qu'en matière d'intégration du personnel dans leurs nouveaux milieux de vie.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier nos équipes dévouées sur le terrain, de même que nos nombreux partenaires dont la contribution est essentielle à la réalisation de notre mission.

Le sous-ministre,



Benoit Dagenais

MESSAGE DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE LA MONTÉRÉGIE

En tant que directeur régional de la Montérégie par intérim, j'ai le plaisir de présenter ce deuxième plan d'action régional, cette fois-ci pour l'année 2022-2023. Il s'inscrit à la fois dans la continuité d'actions entreprises et de nouveautés permettant de nous adapter à un environnement en mouvance qui comporte son lot de défis et offre des possibilités de développement. Par la mise en œuvre de son plan d'action, la Direction régionale de la Montérégie (DRM) entend exercer son leadership auprès de nombreux acteurs socioéconomiques, afin de favoriser la pleine participation des personnes immigrantes à nos milieux, de permettre à ces milieux d'être plus accueillants et aux entreprises, de tirer profit de cet apport.

Après une seconde année marquée par les turbulences sociales et économiques occasionnées par la crise de la COVID-19, les instances gouvernementales, institutionnelles et municipales ont encore du travail à accomplir pour soutenir la vitalité de leur territoire. Par ailleurs, de nombreuses entreprises de la région sont toujours à la recherche de talents pour poursuivre leur développement ou simplement assurer la continuité de leurs activités. La direction régionale entend donc maintenir son soutien aux milieux afin de faire de l'immigration un véritable levier de développement pour appuyer la croissance économique du Québec.

Au cours de l'année 2022-2023, la direction intensifiera ses efforts d'accompagnement auprès des entreprises qui misent sur l'immigration pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre. À cet effet, les collaborations s'intensifieront avec divers organismes à vocation économique, afin de promouvoir l'offre de service aux entreprises du MIFI, tant en matière de recrutement à l'international qu'en régionalisation de l'immigration.

La Direction vise également à encourager la mobilisation et la concertation des acteurs du milieu pour rendre les collectivités de la Montérégie encore plus accueillantes et inclusives. Pour ce faire, elle appuiera les instances municipales ainsi que les partenaires communautaires dans la mise en place de conditions propices à l'attraction et à la rétention des personnes immigrantes.

Enfin, elle consolidera son offre de service en matière de soutien à l'installation et à l'intégration des personnes immigrantes et de reconnaissance des compétences par le développement d'un service-conseil spécialisé.

Je remercie tous les membres de l'organisation qui ont contribué à l'élaboration de ce plan d'action régional.

Le directeur régional de la Montérégie par intérim,

Jonathan Lahaie-Massie

CADRE ET ASSISES DE L'INTERVENTION EN RÉGION

Présentation de l'organisation

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sélectionne les personnes immigrantes, les soutient dans leurs démarches de francisation et leur offre les services nécessaires pour faciliter leur intégration au Québec. Il sensibilise également l'ensemble de la population québécoise à la diversité pour construire un environnement toujours plus inclusif.

Mission

Sélectionner les personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et favoriser leur francisation, leur intégration et leur contribution à la prospérité du Québec.

Vision

Une organisation engagée qui coordonne l'action gouvernementale en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes et qui soutient les entreprises et les collectivités du Québec.

Valeurs

Le Ministère adhère pleinement aux valeurs de l'administration publique québécoise tout en ajoutant une valeur liée à sa mission : l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. Ainsi, les valeurs du Ministère sont la compétence, l'équité, l'intégrité, la loyauté, le respect, le sens du service et l'ouverture à l'immigration et à sa contribution à la société québécoise. En complément à la Déclaration de valeurs, le sens de l'éthique et la qualité des services axés sur les besoins de la clientèle sont au cœur de la mission du Ministère.

Les principaux domaines d'intervention

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

- ▶ Planifie le nombre de personnes immigrantes que le Québec souhaite accueillir et la composition de cette immigration ;
- ▶ Assure et coordonne, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissantes et ressortissants étrangers ;
- ▶ Offre Accompagnement Québec, un service direct aux personnes immigrantes qui permet de déterminer les besoins spécifiques de chaque personne en matière de francisation et d'intégration, notamment par de l'information sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* (chapitre C-12), sur l'importance de la langue française, la culture québécoise et le dynamisme des régions ;
- ▶ Déploie une offre de service aux entreprises dans l'ensemble des régions du Québec afin de les accompagner dans leurs besoins en matière de main-d'œuvre immigrante, notamment par le Portail employeurs et les Journées Québec afin de les soutenir dans leur recherche d'une main-d'œuvre correspondant aux profils des postes à pourvoir ;
- ▶ Sélectionne, à titre temporaire ou permanent, des ressortissantes et des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, à la société québécoise ;
- ▶ Contribue par cette sélection à l'occupation et au dynamisme des régions du Québec et répond aux besoins du marché du travail ;
- ▶ Veille à la réunification familiale, participe aux efforts en matière de solidarité internationale et répond à d'autres situations humanitaires ;

- ▶ Suscite et coordonne l'engagement des ministères et organismes ainsi que d'autres acteurs concernés de la société, notamment les municipalités, afin d'édifier des collectivités accueillantes et inclusives, facilitant ainsi l'intégration et la pleine participation en français des personnes immigrantes ;
- ▶ Évalue l'apport de l'immigration au Québec en assurant un suivi du parcours des personnes immigrantes afin de connaître notamment leur niveau de connaissance du français et leur intégration au marché du travail, en vue d'assurer leur pleine participation à la société québécoise ;
- ▶ Fait la promotion, par différentes activités, de l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec.

En vertu de l'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et suivant l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, conclu en 1991, la compétence en matière d'immigration est partagée avec le gouvernement canadien.

Plan stratégique 2019-2023

En 2019, le Ministère a adopté son Plan stratégique 2019-2023 qui promeut les enjeux stratégiques auxquels le Ministère souhaite répondre, notamment un établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec. À compter de mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a eu un impact certain sur plusieurs activités du Ministère. La situation pandémique, en complément à la volonté de soutenir la relance économique, a amené le Ministère à produire en octobre 2020 une mise à jour de son Plan stratégique rendue publique le 1^{er} février 2021. Dans ce contexte, le Plan d'action régional vient renforcer les efforts consentis pour coordonner les services offerts aux personnes immigrantes afin de soutenir l'intégration et la pleine participation de celles-ci à la grandeur du territoire. La mise en place d'un cadre d'intervention régional arrimé aux objectifs du Plan stratégique assurera la concertation et la cohérence des actions et permettra d'accroître le soutien aux partenaires locaux. Elle leur permettra aussi de les accompagner dans la mise en œuvre d'initiatives appuyant la vitalité et le développement des collectivités.

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a conjugué ses efforts avec ceux des autres ministères et organismes, ainsi qu'avec ses partenaires afin de réaliser le Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration.

Ce dernier se déploiera avec 17 leviers regroupés autour des trois objectifs suivants :

- ▶ Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec.
- ▶ Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes.
- ▶ Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

Stratégie gouvernementale en occupation et vitalité des territoires

En vertu de la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3) à laquelle il est assujéti, le Ministère est appelé, dans son domaine de compétences, à contribuer aux principes et aux objectifs de la Loi et de la stratégie qui en découlent en se dotant, pour 2020-2022, de son propre plan d'action ministériel pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT). Afin de répondre aux priorités exprimées par les régions consultées à l'automne 2020 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le Ministère a réalisé ses propres consultations internes auprès de ses directions régionales et des directions expertes en matière de sélection, d'intégration, de francisation et de régionalisation des personnes immigrantes. Cet exercice lui a permis d'élaborer un Plan d'action ministériel en OVT qui promeut une vision d'ensemble de son champ d'action en matière d'occupation et de vitalité des territoires pour lui permettre de répondre à plus de priorités régionales.

Concrètement, par la sélection de personnes immigrantes répondant aux besoins de main-d'œuvre du Québec, de ses régions et des entreprises, ainsi que par ses nombreux programmes en matière d'intégration des personnes immigrantes (notamment le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration ainsi que le Programme d'appui aux collectivités), le Ministère répond à plusieurs priorités partagées par l'ensemble des régions. De plus, le travail réalisé au quotidien par les conseillères et les conseillers en immigration régionale et les nombreux projets innovants qu'ils soutiennent permettent de répondre aux priorités propres à certaines régions.

Contexte de l'intervention régionale du MIFI

En accompagnant les personnes immigrantes tout au long de leur parcours d'intégration ainsi qu'en appuyant les collectivités, le Ministère propose une approche globale de la régionalisation qui a pour objectif d'augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À cette fin, le Ministère met à profit l'expertise de son réseau régional composé, au 31 mars 2022, de 9 directions régionales (DR), de 86 agentes et agents d'aide à l'intégration, de 73 conseillères et conseillers en immigration régionale et de 5 conseillères et conseillers régionaux en reconnaissance de compétence, répartis dans l'ensemble des régions du Québec. À l'aide de son réseau, le Ministère offre un accompagnement personnalisé en région :

- ▶ Aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration ;
- ▶ Aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion ;
- ▶ À ses partenaires, les organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne, centrée sur les personnes immigrantes et ajustée à leurs besoins ;
- ▶ Aux entreprises, à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Cette nouvelle structure a permis au Ministère d'assurer la concertation avec les différents partenaires gouvernementaux engagés dans l'accueil, l'établissement et la pleine participation des personnes immigrantes. Ainsi, le Ministère s'appuie plus que jamais sur la connaissance des milieux que possèdent tant les municipalités que les autres acteurs locaux et régionaux pour améliorer l'intégration des personnes immigrantes.

L'offre de service aux entreprises, renforcée par le déploiement régional, permet un accompagnement personnalisé et de proximité pour répondre à leurs besoins de main-d'œuvre immigrante. Cette offre mise sur le potentiel des travailleuses et des travailleurs immigrants, qu'ils soient à l'étranger, sur le point de s'installer au Québec ou déjà sur place. Plus particulièrement, elle s'adresse aux entreprises et aux organismes établis au Québec qui souhaitent s'informer sur les sujets liés à l'immigration, recruter des personnes immigrantes ou faciliter l'intégration socioprofessionnelle de celles déjà embauchées.

DIRECTION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE

Portrait des régions couvertes ¹

La Direction régionale de la Montérégie est établie à Belœil. Au 31 mars 2022, son personnel compte 20 personnes, dont un directeur régional, un coordonnateur et un conseiller expert, un chef d'équipe, une technicienne administrative, six conseillères et conseillers en immigration régionale et huit agentes et agents d'aide à l'intégration. Afin d'offrir un service de proximité, l'équipe est déployée dans plusieurs sites sur le territoire de la Montérégie. Ainsi, en plus du bureau de la direction régionale, on trouve neuf antennes régionales, installées dans les bureaux de Services Québec, à Longueuil, Brossard, Saint-Constant, Châteauguay, Saint-Jean-sur-Richelieu, Salaberry-de-Valleyfield, Vaudreuil-Dorion, Sorel et Saint-Hyacinthe.

Montérégie

D'une superficie de 8 766,51 km²², la Montérégie est composée de 12 municipalités régionales de comté (MRC) formées de 86 municipalités, de deux communautés autochtones et d'une agglomération urbaine (Longueuil). Ce grand territoire se démarque par la diversité de ses milieux de vie avec des secteurs fortement urbanisés, comme la ville de Longueuil, de nombreuses banlieues, ainsi que de vastes zones rurales et agricoles. Il est à noter que, depuis le 28 juillet 2021, les MRC de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé officiellement de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie.

Selon les données du recensement de 2016 de Statistique Canada, la population de la Montérégie atteint 1 474 530 personnes, soit 18,5 % de la population du Québec. Avec une population immigrée de 147 110 personnes, représentant près de 10 % de sa population, la région arrive au deuxième rang, après Montréal, avec 13,5 % de la population immigrée du Québec. Une part importante de la population immigrée de la Montérégie habite l'agglomération de Longueuil, soit 55,9 %, suivie de 12,7 % pour la MRC du Roussillon et de 12 % pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Malgré le contexte de pandémie mondiale et la crise sanitaire actuelle au Québec, la région de la Montérégie affichait, en décembre 2021³, un taux d'emploi de 62,4 % (61,1 % pour l'ensemble de la population du Québec) et un taux de chômage de 4,4 % (4,9 % pour l'ensemble de la population du Québec).

¹ Sources : Statistique Canada, recensement 2016, commande spéciale CO-1824 tableau 1. Données-échantillon (25 %). Statistique Canada, Enquête sur la population active. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/emploi-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec>, (consulté le 25 août 2021). Institut de la statistique du Québec, [Bulletin Modifications aux municipalités du Québec](#), Septembre 2021.

² Source : Découpage administratif MERN, février 2022. Superficies compilées par le MERN, déc. 2019. Décret de la population (1859-2021) <https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/cartes/region/16.pdf>

³ Source : Institut de la statistique du Québec, décembre 2021.

Offre de service — Approche centrée sur la clientèle

Le Plan d'action régional de la Direction régionale de l'Estrie 2022-2023 s'appuie sur les orientations stratégiques du *Plan stratégique 2019-2023* du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et s'inscrit en cohérence avec le principe de l'engagement partagé qui interpelle à la fois les personnes immigrantes, les acteurs locaux et régionaux ainsi que les ministères et organismes gouvernementaux. Plus particulièrement, il porte sur la mise en œuvre d'actions adaptées pour répondre aux besoins des trois clientèles visées : les personnes immigrantes, les entreprises et les collectivités.

Personnes immigrantes

Grâce à l'expertise de son personnel ainsi que de son réseau de partenaires, la Direction régionale de la Montérégie offre un accompagnement et un soutien personnalisés aux personnes immigrantes tout au long de leur parcours d'intégration. Le déploiement d'Accompagnement Québec, avec l'appui des agentes et agents d'aide à l'intégration, s'inscrit dans la volonté de fournir aux personnes un accompagnement sur mesure, et ce, dès l'étranger. Il permet d'avoir une meilleure connaissance des besoins de la clientèle et d'offrir un accès simplifié et élargi aux services offerts. Ce service permet de joindre un plus grand nombre de personnes immigrantes et d'améliorer l'efficacité des interventions sur le terrain, notamment en assurant la liaison avec les partenaires de services.

Entreprises

L'arrimage entre les besoins de main-d'œuvre du Québec et le recours à une main-d'œuvre immigrante constitue le fondement de l'approche du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en matière d'accompagnement des entreprises. Dans le cadre de l'offre de service aux entreprises, les conseillères et conseillers en immigration régionale de la Direction régionale de la Montérégie offrent un accompagnement de proximité aux entreprises afin de leur permettre de se développer, grâce aux talents de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles, ainsi que de retenir le personnel immigrant par l'intermédiaire d'Accompagnement Québec. Complémentaire à l'offre de service du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, l'action de la direction régionale associe étroitement les partenaires locaux et régionaux qui œuvrent au développement économique en Montérégie.

Collectivités

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration reconnaît le rôle déterminant des acteurs locaux et régionaux dans l'édification de collectivités accueillantes et inclusives permettant la pleine participation des personnes immigrantes. La direction régionale, avec le concours de son équipe-conseil en immigration régionale, soutient et accompagne les instances municipales et les organismes communautaires qui s'engagent dans une démarche structurée pour favoriser l'attraction, l'intégration et la rétention dans la région de personnes issues de l'immigration. La mise en œuvre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) constitue un outil de choix pour y arriver. Par ailleurs, elle assure une présence à divers forums de concertation où sont abordés notamment les enjeux et les occasions favorables liés à l'immigration. Sa participation à ces lieux d'échange permet à la direction régionale d'entreprendre et de soutenir des initiatives en assurant la complémentarité de ses interventions avec celles des partenaires gouvernementaux et communautaires ainsi que d'autres parties prenantes.

PORTRAIT DES ENTENTES DE PARTENARIAT

En date du 1^{er} avril 2022⁴, le soutien financier des programmes d'intégration du Ministère a permis à la Direction régionale de la Montérégie de mettre en œuvre des ententes de partenariat et de service avec des organismes et des instances municipales.

Au nombre de ces ententes figurent :

- ▶ **Vingt-six** ententes dans le cadre du Programme d'accueil aux collectivités (PAC) dont :
 - Douze dans le volet 1 – Organismes municipaux visant la réalisation d'une meilleure lecture des enjeux liés à l'immigration, à l'attraction et à la rétention de personnes immigrantes ainsi qu'à la valorisation du vivre-ensemble et au développement d'une communauté accueillante, grâce à la mise en œuvre d'activités de rapprochement interculturel;
 - Douze dans le volet 2 – Organismes à but non lucratif (OBNL) et coopératives avec des organismes du territoire visant, dans une démarche concertée, l'instauration des conditions nécessaires à l'établissement durable et à la pleine participation des personnes immigrantes, et ce, dans un climat harmonieux, exempt de préjugés, de discrimination, de racisme et d'intimidation;
 - Deux dans le PAC thématique soulignant la Décennie des personnes d'ascendance africaine dans le but de promouvoir les contributions de ces communautés à la société québécoise, de lutter contre le racisme à leur égard et de renforcer leurs capacités en vue d'assurer une pleine participation;
- ▶ **Onze** ententes dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) afin de soutenir les personnes immigrantes dans leurs démarches d'installation et d'intégration, et de les aider à devenir des membres actifs de la société québécoise. **Trois** de ces ententes ont été conclues avec des organismes d'accueil des personnes réfugiées prises en charge par l'État (RPCE), respectivement dans les villes de Longueuil, Granby et Saint-Hyacinthe, qui font partie des 14 villes de destination pour les RPCE au Québec;
- ▶ **Quatre** ententes dans le cadre du programme Soutien à la mission (PSM) visant à appuyer et à consolider financièrement les organismes communautaires autonomes dont la mission principale s'inscrit dans les champs de mission du Ministère;
- ▶ **Dix-sept** mandataires offrant des services de francisation à temps complet et à temps partiel ainsi que des services spécialisés ont été reconnus par le MIFI en Montérégie. Ces mandataires sont des organismes communautaires et des centres de services scolaires ainsi que des cégeps.

Les activités de partenariat de la direction régionale se concrétisent également par sa participation à des comités de travail et à des instances de concertation qui regroupent différents acteurs locaux et régionaux afin d'appuyer des initiatives concertées pouvant répondre à des problématiques et à des enjeux socioéconomiques dans l'ensemble de la région.

⁴ En raison du transfert à l'Estrie des territoires des MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska, trois ententes PAC, une entente PASI et une entente PSM sont retranchées de ces données à compter du 1^{er} avril 2022.

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2022-2023

Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2019-2023⁵

Région de la Montérégie

Orientation 1 : Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation	Promouvoir l'offre de service en francisation, dans le cadre de présentations d'Accompagnement Québec, auprès des partenaires du MIFI en Montérégie	Des activités d'information sont réalisées Les partenaires du MIFI en Montérégie sont informés de l'offre de service en francisation	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'activités promotionnelles réalisées• Nombre de participantes et de participants informés des services de francisation du Ministère
Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation	Promouvoir l'offre de service en francisation du MIFI auprès des personnes immigrantes	Les personnes immigrantes ayant un besoin en francisation sont informées dans le cadre de leur parcours Accompagnement Québec	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de personnes actives à temps complet ou à temps partiel en francisation au 31 mars

⁵ Sur la base des orientations et des objectifs du Plan stratégique 2019-2023 (PS), le cas échéant.

Orientation 2 : Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Accompagner les organismes mandatés dans le déploiement des sessions Objectif Intégration (OI) en présentiel et à distance en Montérégie	L'offre de service en présentiel et à distance des sessions Objectif Intégration est déployée par des organismes de la région	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sessions Objectif Intégration en Montérégie • Nombre de personnes immigrantes inscrites à une session Objectif Intégration
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir les services d'Accompagnement Québec auprès des partenaires du MIFI par des présentations	Des présentations sont réalisées L'offre de service d'Accompagnement Québec est connue des partenaires du MIFI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de présentations de l'offre de service Accompagnement Québec aux partenaires • Nombre de participantes et de participants aux présentations d'Accompagnement Québec
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Accompagner les personnes immigrantes dans le cadre d'Accompagnement Québec	Les personnes immigrantes nouvellement arrivées sont rencontrées par les agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI) dans le cadre d'Accompagnement Québec en Montérégie	<ul style="list-style-type: none"> • Nombres de personnes immigrantes rencontrées par les AAI dans le cadre d'Accompagnement Québec
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans le cadre d'Accompagnement Québec	Les personnes immigrantes ayant des besoins en emploi sont dirigées par les agentes et agents d'aide à l'intégration (AAI) vers le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes référées par une agente ou un agent d'aide à l'intégration (AAI) vers le MTESS
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Promouvoir les possibilités de s'établir de façon permanente auprès des étudiantes et étudiants étrangers et des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires	Les étudiantes et étudiants étrangers et les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires connaissent les possibilités de s'établir de façon permanente dans la région grâce à des séances d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information concernant les possibilités de s'établir dans la région de façon permanente auprès d'étudiantes et d'étudiants étrangers ou de travailleuses et travailleurs étrangers temporaires • Nombre d'étudiantes et d'étudiants ou de travailleuses et travailleurs temporaires présents dans les séances d'information concernant les possibilités de s'établir dans la région de manière permanente
Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration	Faire la promotion de la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes	Le milieu connaît les enjeux relatifs à la reconnaissance des compétences et les actions entreprises par la direction régionale dans le cadre de présentations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités promotionnelles réalisées (RC)

Orientation 3 : Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Soutenir les instances municipales ainsi que les organismes à but non lucratif et les coopératives en vue de favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes en Montérégie	Les instances municipales et les organismes œuvrant en matière d'immigration sont soutenus financièrement dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ententes en vigueur avec des instances municipales • Nombre d'ententes avec des organismes à but non lucratif et des coopératives
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Favoriser l'attraction et la régionalisation des personnes immigrantes en Montérégie	Les activités d'attraction et de régionalisation des personnes immigrantes sont soutenues financièrement dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes immigrantes rejointes par les activités d'attraction et de régionalisation soutenues par le MIFI
Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions	Assurer un leadership au sein des instances de concertation locales et régionales afin de mettre de l'avant les enjeux de l'immigration sur le territoire	La participation active de la direction régionale aux instances de concertation locales et régionales traitant notamment de l'immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participations de la Direction régionale à des instances de concertation • Nombre de partenaires rejoints par la présence du MIFI à une table de concertation

Orientation 4 : Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Promouvoir l'offre de service aux entreprises auprès des partenaires socioéconomiques de la région	L'offre de service du MIFI destinée aux entreprises est connue des partenaires socioéconomiques de la région par des séances d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de séances d'information sur l'offre de service aux entreprises du MIFI • Nombre de participantes et de participants aux séances d'information
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante	Soutenir les entreprises de la Montérégie dans leurs démarches de recrutement de main-d'œuvre immigrante, en tenant compte de la cible de 104 accompagnements d'entreprise définie pour la direction.	Un accompagnement personnalisé est offert aux entreprises dans leurs démarches de recrutement de main-d'œuvre immigrante	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère sur le territoire

ANNEXE 1 – TABLEAUX : CIBLES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Par ses actions, la direction régionale contribue à l'atteinte des cibles de la planification stratégique⁶.

Orientation 1

Augmenter la connaissance du français chez les personnes immigrantes

Objectif 1.1

Augmenter la participation des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion de personnes immigrantes, ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission, qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français dans les trois années suivant leur admission	45 %	50 %	55 %	60 %	65 %

Orientation 2

Soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

Objectif 2.1

Accompagner la personne immigrante dans son parcours d'intégration

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion des personnes immigrantes adultes prises en charge par le service de l'accueil à l'aéroport qui participent à Accompagnement Québec dans l'année suivant leur arrivée au Québec	s. o.	Mise en œuvre	60 %	70 %	75 %

Orientation 3

Soutenir la vitalité et le développement des collectivités

Objectif 3.1

Augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Proportion des personnes immigrantes qui se destinent hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec	17 % 2018	34 %	21,5 %	22,5 %	24 %

⁶ Plan stratégique 2019-2023, révisé en octobre 2020 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2019-2023_integral_MIFI_Mai-oct2020.pdf?1612210815.

Orientation 4

Accompagner les entreprises québécoises dans leurs efforts de croissance et de prospérité

Objectif 4.1

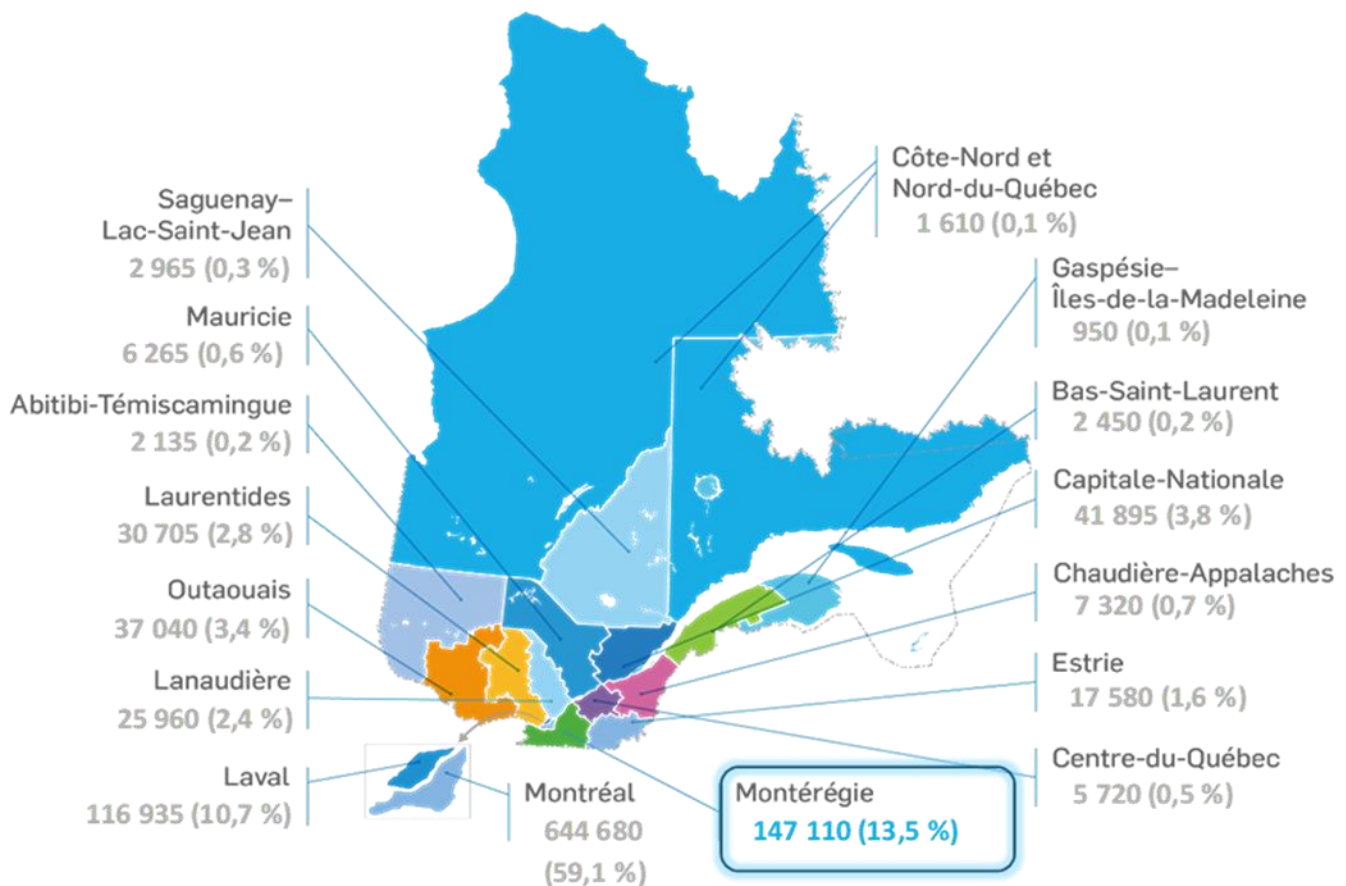
Répondre aux besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre immigrante

INDICATEUR	DONNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement par le Ministère	800 accompagnements	960	600	800	1 200

ANNEXE 2 – PORTRAIT STATISTIQUE DES RÉGIONS COUVERTES

Population immigrée selon la région administrative de résidence – Montérégie

Population immigrée au Québec en 2016
1 091 310

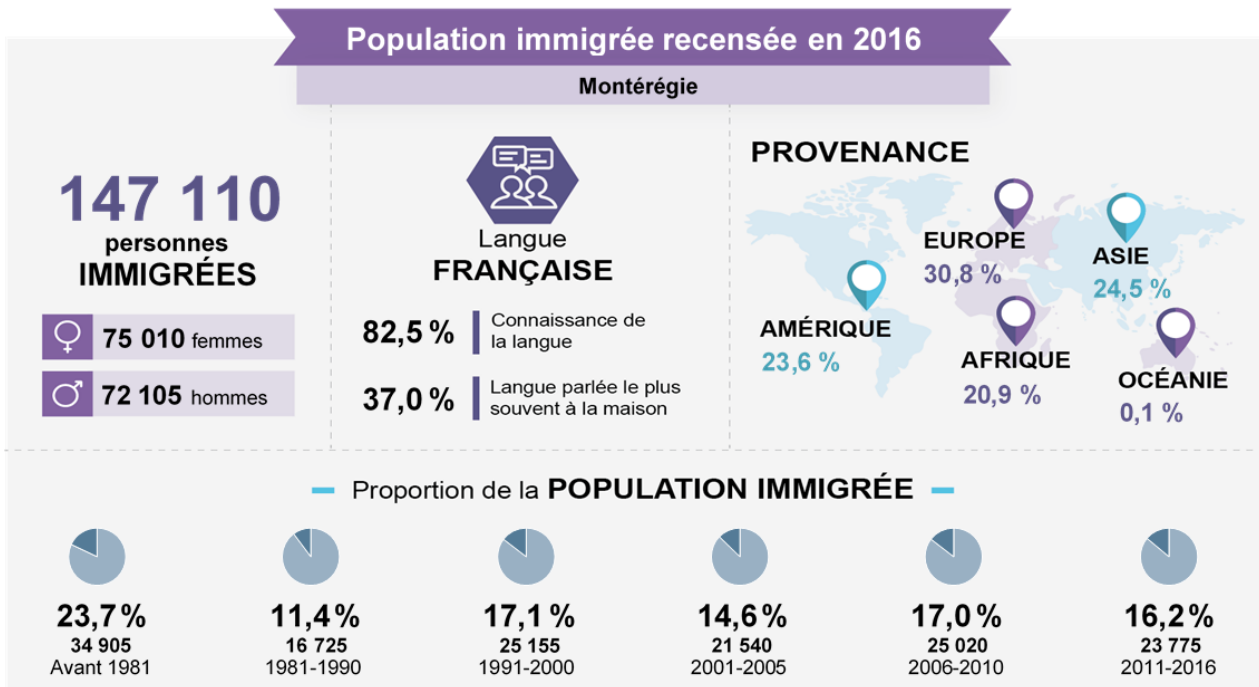


Répartition de la population immigrée selon la région administrative, Québec, Recensement de 2016.

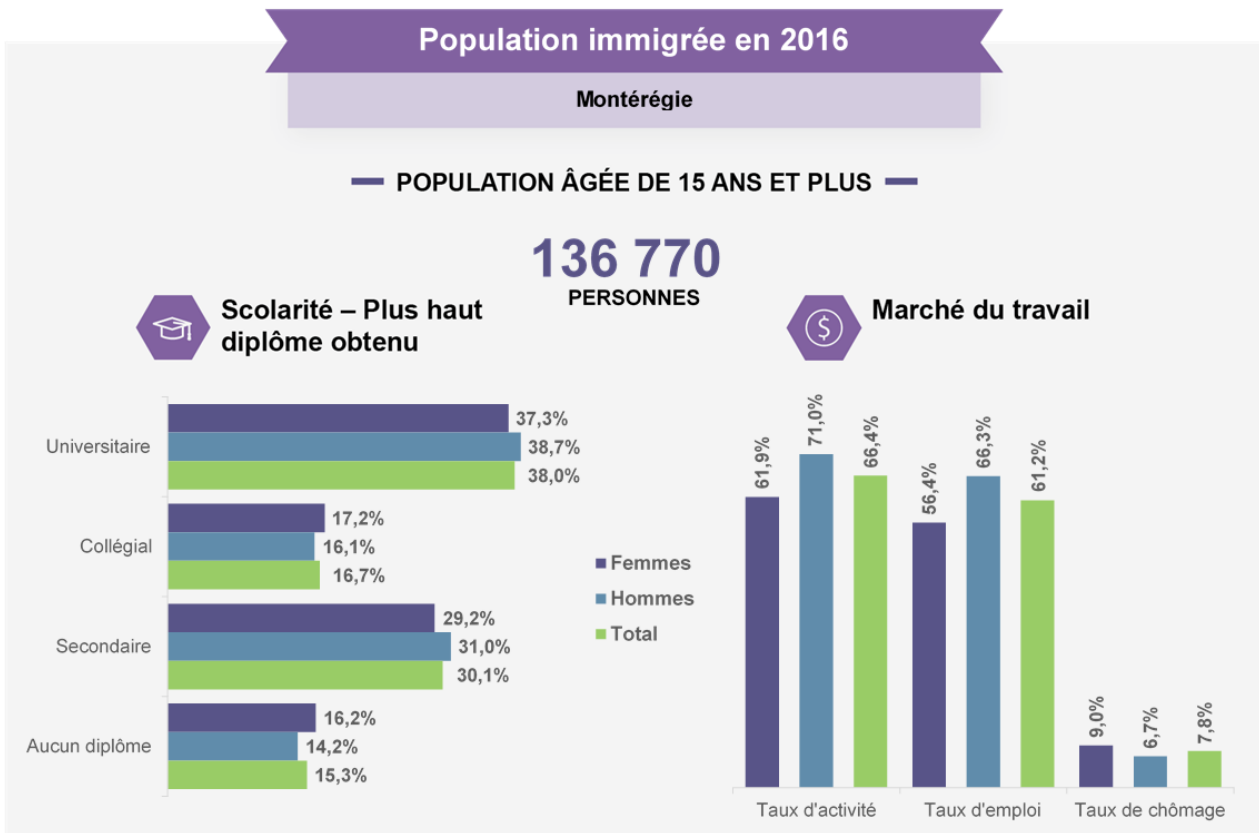
La **population immigrée** comprend les personnes qui résident dans la région au moment du recensement et nées hors du pays, à l'exclusion des citoyennes et citoyens canadiens nés à l'étranger et des personnes immigrantes temporaires détentrices d'un permis d'études ou de travail temporaire. La population immigrée comprend autant les personnes d'arrivée récente que celles d'arrivée plus ancienne.

La **population immigrante** correspond aux personnes qui ont obtenu un permis de séjour permanent ou temporaire au cours d'une période donnée.

Population immigrée de la Montérégie



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Portrait de la population immigrante de Montérégie

Admission – Caractéristiques des personnes immigrantes

Immigration temporaire au 31 décembre 2020⁷

Programme d'immigration temporaire	Personnes immigrantes de la région de la Montérégie	Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec
Étudiantes et étudiants internationaux	1 800	87 285
Permis de travail du PTET*	2 945	15 480
Permis de travail du PMI**	3 025	5 600

* PTET : Programme des travailleurs étrangers temporaires

** PMI : Programme de mobilité internationale

Immigration permanente admise de 2016 à 2020⁸

Année d'admission	Personnes immigrantes de la région de la Montérégie		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
2016	2 607	23,4 %	53 247	23,9 %
2017	2 476	22,3 %	52 400	23,5 %
2018	2 534	22,8 %	51 123	23,0 %
2019	2 041	18,4 %	40 565	18,2 %
2020	1 462	13,1 %	25 223	11,3 %
Total des cinq dernières années	11 120	100,0 %	222 558	100,0 %

Immigration permanente admise par MRC 2016-2020

Municipalités régionales de comté (MRC)	Personnes immigrantes de la région de la Montérégie	
Acton	18	0,2 %
Beauharnois-Salaberry	128	1,2 %
Brome-Missisquoi	149	1,3 %
La Haute-Yamaska	824	7,4 %
La Vallée-du-Richelieu	389	3,5 %
Le Haut-Richelieu	326	2,9 %
Le Haut-Saint-Laurent	31	0,3 %
Les Jardins-de-Napierville	48	0,4 %
Les Maskoutains	755	6,8 %
Longueuil	6 555	58,9 %
Marguerite-D'Youville	96	0,9 %
Pierre-De Sorel (Le Bas-Richelieu)	101	0,9 %
Roussillon	951	8,6 %
Rouville	50	0,4 %
Vaudreuil-Soulanges	699	6,3 %
Total des cinq dernières années	11 120	100,0 %

⁷ Permis valides en date du 31 décembre. Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, commande spéciale pour le MIFI, données arrondies au multiple de cinq le plus près.

⁸ Source : Banque des admissions. Données provisoires pour 2020.

Immigration permanente admise en 2020

Catégorie d'admission	Personnes immigrantes de la région de la Montérégie		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Immigration économique	392	26,8 %	12 772	50,6 %
Regroupement familial	749	51,2 %	7 792	30,9 %
Personnes réfugiées et personnes en situation semblable	291	19,9 %	4 184	16,6 %
Autres personnes immigrantes	30	2,1 %	475	1,9 %
Total	1 462	100,0 %	25 223	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Sexe	Personnes immigrantes de la région de la Montérégie		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Femmes	792	54,2 %	12 855	51,4 %
Hommes	670	45,8 %	12 368	48,6 %
Total	1 462	100,0 %	25 223	100,0 %

Immigration permanente admise en 2020

Connaissance du français	Personnes immigrantes de la région de la Montérégie		Ensemble des personnes immigrantes admises au Québec	
Connaissant le français*	868	59,9 %	15 094	60,4 %
Ne connaissant pas le français	580	40,1 %	9 903	39,6 %
Ayant déclaré une connaissance de la langue	1 448	100,0 %	24 997	100,0 %
Connaissance de la langue non disponible	14	1,0 %	226	0,9 %
Total	1 462	100,0 %	25 223	100,0 %

* Le calcul inclut l'information de la connaissance du français seulement et du français et de l'anglais.

Vue des régions – Montérégie

Statut migratoire selon le Recensement de la population de 2016⁹

Statut migratoire	Montérégie	Province de Québec
Total – Statut d’immigration	1 474 530	7 965 450
Personnes résidentes non permanentes	5 330	86 060
Personnes non immigrées	1 322 085	6 788 085
Personnes immigrées	147 110	1 091 310
Femmes immigrées	51,0 %	51,4 %
Hommes immigrés	49,0 %	48,6 %
% de personnes immigrées par région	10,0 %	13,7 %
Part des personnes immigrées sur le total de l’immigration au Québec	13,5 %	100,0 %

Diplomation universitaire selon le Recensement de la population de 2016

Diplomation universitaire	Montérégie	Province de Québec
Ensemble de la population	18,3 %	20,5 %
Population immigrée	33,0 %	32,6 %

Activité économique selon le Recensement de la population de 2016

Activité économique	Montérégie	Province de Québec
Taux d’activité de la population totale	66,0 %	64,1 %
Taux d’emploi de la population totale	62,1 %	59,5 %
Taux de chômage de la population totale	5,9 %	7,2 %
Taux d’activité de la population immigrée	66,4 %	64,0 %
Taux d’emploi de la population immigrée	61,2 %	57,7 %
Taux de chômage de la population immigrée	7,8 %	9,9 %

Croissance de l’emploi selon l’Enquête sur la population active (EPA)¹⁰ 2020

Croissance de l’emploi de la population totale	Montérégie	Province de Québec
Entre 2018 et 2019	9 200	86 400
Entre 2019 et 2020	-28 300	-208 500

⁹ Sources : Statistique Canada, recensement 2016, commande spéciale CO-1824 tableau 1. Données-échantillon (25 %).

¹⁰ Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Adapté par l’Institut de la statistique du Québec.

[<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/emploi-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec>] (Consulté le 25 août 2021).

**Immigration,
Francisation
et Intégration**

Québec



H0012-FR (2021-07)